

Paris, le 26 juin 2012

Attribution d'actions gratuites 2012

Indemnisation des rompus

Information réglementée

Contacts :

Direction de la Communication

Anne Lechevranton
+33 (0)1 40 62 50 93
Corinne Estrade-Bordry
+ 33 (0)1 40 62 51 31

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Service actionnaires

Laurent Dublanchet
+33 (0)1 40 62 51 86
Didier Henriot
+33 (0)1 40 62 52 89

A la suite de l'**attribution d'actions gratuites du 31 mai 2012** décidée par le Conseil d'Administration d'Air Liquide (Paris : AI) avec une parité d'une action nouvelle pour dix détenues, les actionnaires ayant un nombre de titres qui n'est pas divisible par 10, ont des droits non utilisés appelés « rompus » qui vont être indemnisés.

Les **prix unitaires d'indemnisation** des droits formant rompus s'élèvent à :

- **8,82 euros** par droit pour l'attribution d'1 action gratuite pour 10 anciennes,
- **0,88 euro** pour l'attribution majorée de 10% de ces mêmes droits pour les actions inscrites sous forme nominative sans interruption du 31 décembre 2009 au 30 mai 2012 inclus.

Le règlement de ces montants sera effectué aux actionnaires à compter du 27 juin 2012.

Actionnariat d'Air Liquide

(au 31 décembre 2011)

- **37 %** du capital détenu par les actionnaires individuels
- **42 %** du capital détenu par les investisseurs institutionnels étrangers
- **21 %** du capital détenu par les investisseurs institutionnels français
- **> 0 %** d'actions auto-détenues

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans 80 pays avec 46 200 collaborateurs. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. A partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs. Le Groupe innove au service du progrès, tout en s'attachant à allier croissance dynamique et régularité de ses performances.

Technologies innovantes pour limiter les émissions polluantes, réduire la consommation énergétique de l'industrie, valoriser les ressources naturelles, ou développer les énergies de demain, comme l'hydrogène, les biocarburants ou l'énergie photovoltaïque... Oxygène pour les hôpitaux, santé à domicile, contribution à la lutte contre les maladies nosocomiales... Air Liquide combine ses nombreux produits à différentes technologies pour développer des applications et services à forte valeur ajoutée, pour ses clients et la société.

Partenaire dans la durée, le Groupe s'appuie sur l'engagement de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires, pour élaborer une vision long terme de sa stratégie de croissance compétitive. La **diversité** de ses équipes, de ses métiers, de ses marchés et de ses géographies assure la solidité et la pérennité de son développement, et renforce sa capacité à conquérir en permanence de nouveaux territoires pour repousser ses propres limites et construire son futur. **Air Liquide explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie, et s'inscrit dans une démarche de Responsabilité et de développement durable.** En 2011, son chiffre d'affaires s'est élevé à **14,5 milliards d'euros** dont plus de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse d'Euronext Paris (compartiment A) et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.

Prochain rendez-vous

Résultats du 1^{er} semestre 2012 :

Lundi 30 juillet 2012